

DECRET SUR LE MINISTÈRE ET LA VIE DES PRÊTRES « Presbyterorum Ordinis », chapitre III LA VIE DES PRÊTRES

CHAPITRE III LA VIE DES PRÊTRES

I. VOCATION DES PRÊTRES A LA PERFECTION

La vocation des prêtres a la sainteté

12. *Les prêtres sont ministres du Christ Tête pour construire et édifier son Corps tout entier, l'Église, comme coopérateurs de l'Ordre épiscopal : c'est à ce titre que le sacrement de l'Ordre les configure au Christ Prêtre. (...)*

Ce qui ordonne leur vie à la perfection, ce sont leurs actes liturgiques de chaque jour, c'est leur ministère tout entier, exercé en communion avec l'évêque et les prêtres.

L'exercice de la triple fonction sacerdotale exige et en même temps favorise la sainteté

13. *C'est l'exercice loyal, inlassable, de leurs fonctions dans l'Esprit du Christ qui est, pour les prêtres, le moyen authentique d'arriver à la sainteté.*

Ministres de la Parole de Dieu, ils la lisent et l'écoutent tous les jours pour l'enseigner aux autres ; s'ils ont en même temps le souci de l'accueillir en eux-mêmes, ils deviendront des disciples du Seigneur de plus en plus parfaits (...) Ministres de la liturgie, surtout dans le sacrifice de la messe, les prêtres y représentent de manière spéciale le Christ en personne, qui s'est offert comme victime pour sanctifier les hommes ; ils sont dès lors invités à imiter ce qu'ils accomplissent (...) En s'unissant à l'acte du Christ Prêtre, chaque jour, les prêtres s'offrent à Dieu tout entiers ; en se nourrissant du Corps du Christ, ils participent du fond d'eux-mêmes à la charité de celui qui se donne aux chrétiens en nourriture. De même, dans l'administration des sacrements, les prêtres s'unissent à l'intention et à la charité du Christ. Ils le font tout spécialement en se montrant toujours disponibles pour administrer le sacrement de pénitence chaque fois que les chrétiens le demandent de manière raisonnable. *Par l'office divin, ils prêtent leur voix à l'Église qui, sans interruption, prie au nom de toute l'humanité, en union avec le Christ "toujours vivant pour intercéder en notre faveur" (Héb. 7, 25).*

Guides et pasteurs du peuple de Dieu, ils sont poussés par la charité du Bon Pasteur à *donner leur vie pour leurs brebis*, prêts à aller jusqu'au sacrifice suprême à l'exemple des prêtres qui, même de notre temps, n'ont pas hésité à donner leur vie.

Éducateurs des chrétiens dans la foi, ayant eux-mêmes "l'assurance voulue pour l'accès au sanctuaire par le sang du Christ" (Héb. 10, 19), ils s'approchent de Dieu "avec un cœur sincère dans la plénitude de la foi" (Héb. 10, 22) ; ils ont une ferme espérance pour leurs chrétiens, afin que, réconfortés par Dieu, ils puissent eux-mêmes réconforter ceux qui subissent toutes sortes d'épreuves.

Ce paragraphe résume les numéros précédents : le but des ministères est la construction de l'Église comme Corps du Christ, en communion avec le presbyterium et son évêque.

La sainteté des prêtres diocésains n'est pas à chercher en dehors de l'exercice quotidien de leur ministère.

À travers les célébrations, l'accueil de tous, la préparation aux sacrements, la prière pour tous (le bréviaire), l'accompagnement spirituel, l'éducation de la foi... les prêtres se nourrissent de ce qu'ils donnent aux autres de la part du Christ.

La vie religieuse est elle aussi légitime comme chemin de sainteté ; de même que sont légitimes les associations de prêtres autour d'une spiritualité particulière (le Prado, Jésus-Caritas, Notre Dame de Vie etc...). Mais la sainteté « ordinaire » des prêtres diocésains leur est donnée dans les rencontres habituelles de leur mission pastorale.

C'est ici le bréviaire qui est mentionné : les chrétiens savent-ils cette part cachée de l'intercession des prêtres en leur faveur ?

Le rôle des prêtres est de marcher devant, de guider, d'être « pasteurs ».

Être prêtre est donc une façon de donner sa vie pour ceux qu'on aime (les brebis !)...

Notez la belle expression : « Éducateurs des chrétiens dans la foi ».

Chefs de la communauté, ils pratiquent l'ascèse propre au pasteur d'âmes : renoncer à leurs avantages personnels, **ne pas chercher leur propre intérêt**, mais celui du plus grand nombre, afin qu'ils soient sauvés progresser sans cesse dans un accomplissement plus parfait de la tâche pastorale, **être prêts, s'il le faut, à s'engager dans des voies pastorales nouvelles sous la conduite de l'Esprit d'amour qui souffle où il veut.**

Unité et harmonie de la vie des prêtres

14. (...) Les prêtres, eux, sont engagés dans les multiples obligations de leur fonction, ils sont tiraillés, et ils peuvent se demander, non sans angoisse, comment faire l'unité entre leur vie intérieure et les exigences de l'action extérieure. **Cette unité de vie ne peut être réalisée ni par une organisation purement extérieure des activités du ministère, ni par la seule pratique des exercices de piété** qui, certes, y contribue grandement. Ce qui doit permettre aux prêtres de la construire, c'est de **suivre, dans l'exercice du ministère, l'exemple du Christ Seigneur, dont la nourriture était de faire la volonté de celui qui l'a envoyé et d'accomplir son oeuvre.**

(...) Menant ainsi la vie même du Bon Pasteur, ils trouveront dans l'exercice de la charité pastorale le lien de la perfection sacerdotale qui ramènera à l'unité leur vie et leur action. (...) La charité pastorale exige donc des prêtres, s'ils ne veulent pas courir pour rien, un travail vécu en communion permanente avec les évêques et leurs autres frères dans le sacerdoce. Tel sera, pour les prêtres, le moyen de trouver dans l'unité même de la mission de l'Esprit l'unité de leur propre vie. Ainsi, ils s'uniront à leur Seigneur, et par lui, au Père, dans l'Esprit Saint ; ainsi ils pourront être tout remplis de consolation et surabonder de joie.

II. EXIGENCES SPIRITUELLES PARTICULIÈRES DANS LA VIE DES PRÊTRES.

Humilité et obéissance

15. Parmi les qualités les plus indispensables pour le ministère des prêtres, il faut mentionner la disponibilité intérieure qui leur fait rechercher non pas leur propre volonté, mais la volonté de celui qui les a envoyés.

Choisir le célibat et le considérer comme un don

16. La pratique de la continence parfaite et perpétuelle pour le royaume des cieux a été recommandée par le Christ Seigneur ; tout au long des siècles, et de nos jours encore, bien des chrétiens l'ont acceptée joyeusement et pratiquée sans reproche. Pour la vie sacerdotale particulièrement, l'Église l'a tenue en haute estime. Elle est à la fois signe et stimulant de la charité pastorale, elle est une source particulière de fécondité spirituelle dans le monde. Certes, elle n'est pas exigée par la nature du sacerdoce, comme le montrent la pratique de l'Église primitive et la tradition des Églises orientales. Celles-ci ont des prêtres qui choisissent, par don de la grâce, de garder le célibat - ce que font les évêques -, mais on y trouve aussi des prêtres mariés dont le mérite est grand ; tout en recommandant le célibat ecclésiastique, ce saint Concile n'entend aucunement modifier la discipline différente qui est légitimement en vigueur dans les Églises orientales ; avec toute son affection, il exhorte les hommes mariés qui ont été ordonnés prêtres à persévérer dans leur sainte vocation et dans le don total et généreux de leur vie au troupeau qui leur est confié.

Les prêtres diocésains ne font pas vœu de pauvreté, mais il leur est demandé de vivre leur ministère dans un esprit de désintéressement matériel et spirituel. Et cela va jusqu'à accepter de se laisser conduire par l'Esprit sur des voies pastorales nouvelles et inattendues...

La question de l'unité de vie des prêtres est aujourd'hui d'une grande importance. On leur demande tant de tâches et de compétences différentes (de bon gestionnaire à bon guide spirituel en passant par la prédication, l'animation, l'enseignement...) qu'un prêtre peut très vite être dispersé, éparpillé entre de multiples activités et responsabilités.

Cette unité de vie ne peut résulter de la seule organisation de son temps et de ses talents ; elle ne peut pas non plus résulter de la seule prière comme s'il fallait fuir le monde pour être soi-même. Elle se reçoit de l'exercice même du ministère ordinaire, à la suite du Christ trouvant sa nourriture et son unité intérieure dans les rencontres, paroles, célébrations et gestes de la mission reçue de son Père, jour après jour, dans la force de l'Esprit.

On retrouve ici l'esprit de pauvreté intérieure, sous la forme du détachement de sa volonté propre : la promesse d'obéissance à l'évêque lors de l'ordination est finalement une grande source de liberté pour se laisser conduire par un Autre que soi-même...

Le Concile commence par saluer et encourager les prêtres mariés, qui ont toujours existé dans la Tradition orientale (et pas seulement chez les orthodoxes : l'Église maronite libanaise, ou les Églises orientales catholiques, ont gardé cette pratique vivante jusqu'à aujourd'hui, fort légitimement).

Il réaffirme ensuite le choix de l'Église latine de n'appeler à l'ordination presbytérale que des hommes célibataires et choisissant de le rester.

Trois raisons essentielles sont avancées pour le choix du célibat, dans l'ordre suivant :

1. Le célibat « pour le royaume des cieux » a une grande **valeur eschatologique**. Ce n'est pas la première raison à laquelle pensent les chrétiens (et encore moins les non chrétiens !), mais c'est finalement la plus fondamentale. Les prêtres (avec les religieux et autres célibataires consacrés) témoignent qu'après la mort nous est promis un monde où il n'y a plus besoin de se marier pour être aimé, ni d'enfanter pour survivre (lire la controverse avec les Sadducéens sur ce thème en Lc 20,35-36). Le célibat, librement choisi par Jésus lui-même, s'enracine dans la victoire pascale sur la mort, et la promesse de partager en plénitude l'amour qu'est Dieu-Trinité. C'est donc comme un signe prophétique, une anticipation eschatologique du monde à venir, que les célibataires vivent ce choix, sans rien renier de la valeur de l'amour humain et familial.

Mais le célibat a de multiples convenances avec le sacerdoce. La mission du prêtre, c'est de *se consacrer tout entier au service de l'humanité nouvelle que le Christ, vainqueur de la mort*, fait naître par son Esprit dans le monde, et qui tire son origine, non pas "du sang, ni d'un pouvoir charnel, ni d'un vouloir d'homme, mais de Dieu" (Jean 1,13). En gardant la virginité ou le *célibat pour le royaume des cieux, les prêtres se consacrent au Christ d'une manière nouvelle et privilégiée, il leur est plus facile de s'attacher à lui sans que leur cœur soit partagé, ils sont plus libres pour se consacrer, en lui et par lui, au service de Dieu et des hommes, plus disponibles pour servir* son royaume et l'oeuvre de la régénération surnaturelle, plus capables d'accueillir largement la paternité dans le Christ. Ils témoignent ainsi devant les hommes qu'ils veulent *se consacrer sans partage à la tâche qui leur est confiée : fiancer les chrétiens à l'époux unique comme une vierge pure à présenter au Christ ; ils évoquent les noces mystérieuses voulues par Dieu, qui se manifesteront pleinement aux temps à venir : celles de l'Église avec l'unique époux qui est le Christ. Enfin, ils deviennent le signe vivant du monde à venir, déjà présent par la foi et la charité, où les enfants de la résurrection ne prennent ni femme ni mari.*

Attitude à l'égard du monde et des biens terrestres - Pauvreté volontaire

17. (...) C'est pourquoi les prêtres, loin d'attacher leur cœur à la richesse, éviteront toute espèce de cupidité et rejetteront soigneusement tout ce qui aurait une apparence commerciale.

Ils sont même invités à embrasser la pauvreté volontaire qui rendra plus évidente leur ressemblance avec le Christ et les fera plus disponibles au saint ministère. Le Christ est devenu pauvre pour nous, lui qui était riche, afin de nous enrichir par sa pauvreté. Les apôtres, à leur tour, ont montré par leur exemple qu'il faut donner gratuitement ce que Dieu accorde gratuitement, et ils ont su s'habituer à l'abondance comme au dénuement. Une certaine mise en commun matérielle, à l'image de la communauté de biens que vante l'histoire de la primitive Église, est une excellente voie d'accès à la charité pastorale ; c'est une manière de vivre louable qui permet aux prêtres de remettre en pratique l'esprit de pauvreté conseillé par le Christ.

Que les prêtres et les évêques se laissent donc conduire par l'Esprit qui a consacré le Sauveur par l'onction et l'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres ; qu'ils évitent tout ce qui pourrait, d'une manière ou d'une autre, écarter les pauvres ; qu'ils rejettent, plus encore que les autres disciples du Christ, toute apparence de vanité dans ce qui leur appartient. Qu'ils installent leur maison de manière qu'elle ne paraisse inaccessible à personne et que jamais personne, même les plus humbles, n'ait honte d'y venir.

Les gens mariés disent l'intensité d'une relation particulière ; les parents disent la générosité de l'amour humain ; les célibataires annoncent un monde où cette intensité et cette générosité ne seront plus réservées à quelques-uns, mais offertes à tous, car « Dieu sera tout en tous ». En ce sens, on peut dire que la difficulté actuelle pour le choix du célibat vient certes de difficultés sociales, culturelles et humaines, mais aussi d'un affaiblissement du sens eschatologique de la foi chez le peuple chrétien...

2. Le célibat « pour le royaume des cieux » a une grande valeur spirituelle.

Il permet de ne pas avoir un « cœur partagé », et de se consacrer au Christ tout entier. Il a une dimension mystique, qui est en même temps pastorale : « fiancer les chrétiens à l'époux unique » (alors que les religieux / religieuses parleraient volontiers de se fiancer eux-mêmes à l'unique époux).

3. Du coup, le célibat des prêtres acquiert une grande valeur pastorale : il leur donne d'être disponibles pour servir tous les hommes rencontrés dans leur ministère. Il leur donne du temps, de l'énergie, de la liberté de cœur pour aimer et accueillir ceux qui ne sont guère aimés ni accueillis...

L'esprit de pauvreté intérieure est à nouveau développé comme une condition de la fécondité du ministère des prêtres.

Simplicité matérielle de vie, entraide fraternelle entre prêtres, souci des pauvres et compagnonnage avec eux... : ce détachement doit inspirer leur mode de vie, d'habillement, de consommation...



CONCLUSION ET EXHORTATION

22. Conscient des joies de la vie sacerdotale, ce saint Concile ne peut cependant ignorer les difficultés dont souffrent les prêtres dans les conditions de la vie actuelle. Il se rend compte de la transformation de la situation économique et sociale, et même des mœurs ; il se rend compte du bouleversement de la hiérarchie des valeurs dans le jugement des hommes. Dans ces conditions les ministres de l'Église, et même parfois les chrétiens, se sentent comme étrangers, à ce monde ; avec anxiété, ils se demandent quels moyens, quels mots trouver pour entrer en communication avec lui. Obstacles nouveaux à la vie de foi, stérilité apparente du labeur accompli, dure épreuve de la solitude, tout cela peut risquer de les conduire au découragement.

Mais ce monde, tel qu'il est aujourd'hui, ce monde confié à l'amour et au ministère des pasteurs de l'Église, Dieu l'a tant aimé qu'il a donné pour lui son Fils unique. En vérité, avant tout le poids de son péché, mais aussi avec la richesse de ses possibilités, *ce monde offre à l'Église les pierres vivantes qui s'intègrent à la construction pour être une demeure de Dieu dans l'Esprit. Et c'est encore l'Esprit Saint qui pousse l'Église à ouvrir des chemins nouveaux pour aller au-devant du monde d'aujourd'hui ; c'est lui qui, de ce fait, suggère et encourage les adaptations qui s'imposent pour le ministère sacerdotal.*

Que les prêtres ne l'oublient pas : ils ne sont jamais seuls dans leur action, ils s'appuient sur la force du Dieu tout-puissant ; que leur foi au Christ, qui les a appelés à participer à son sacerdoce, les aide à se donner en toute confiance à leur ministère, car ils savent que Dieu est assez puissant pour augmenter en eux la charité. Qu'ils ne l'oublient pas non plus : ils ont pour compagnons leurs frères dans le sacerdoce, bien plus, les chrétiens du monde entier. Car *tous les prêtres travaillent ensemble* pour accomplir le dessein divin du salut, le Mystère du Christ caché depuis les siècles en Dieu, qui ne se réalise que peu à peu, par l'effort coordonné de ministères différents, *"en vue de l'édification du Corps du Christ jusqu'à ce qu'il atteigne toute sa taille"*.

Le réalisme sur les difficultés de la vie des prêtres n'empêche pas de regarder ce monde avec espérance.

Rejoignant ainsi la vision de foi de Gaudium et Spes, Presbyterorum Ordinis refuse de désespérer de la capacité de nos sociétés à accueillir l'annonce de l'Évangile, et donc le ministère des prêtres.

Le Concile rappelle que ce ne sont ni les modes de pensée, ni les stratégies humaines qui peuvent renouveler l'Église : seule la docilité à l'Esprit Saint permettra de découvrir les nouveaux visages du ministère presbytéral....

L'encouragement final, très positif, souligne d'abord l'appui sur Dieu qui est le premier soutien des prêtres ; puis l'aide des autres prêtres (on pourrait y rajouter les diacres également) ; puis enfin le rôle de soutien et de compagnonnage que tous les chrétiens ont (ou devraient avoir) envers les prêtres ensemble et chaque prêtre en particulier.

La dernière phrase reprend le leitmotiv du Décret : la finalité ultime du ministère presbytéral est la croissance de la communion ecclésiale, en qualité et en quantité !

Questions pour débattre en groupe

1) Relisez les n^{os} 13 et 14 : que connaissez-vous réellement de la vie de vos prêtres ? de la façon dont ils se nourrissent eux-mêmes de l'exercice de leur ministère ? qu'est-ce qui les enthousiasme ? qu'est-ce qui les use ?...

2) Que pensez-vous des trois arguments avancés en faveur du célibat des prêtres (n^o 16) ? Auquel êtes-vous le plus sensible et pourquoi ? Comment les communautés chrétiennes soutiennent-elles leurs prêtres dans ce choix de vie ?

La montée en puissance des diacres permanents (le plus souvent mariés) dans nos diocèses de France change-t-elle la réflexion sur ce point ?

3) Quelles sont d'après vous les attentes des non-chrétiens envers les prêtres dans notre société actuelle ?

4) Quelles seraient selon vous les « adaptations au ministère sacerdotal » qu'évoque le n^o 22 ? Quels seraient pour les prêtres les « chemins nouveaux pour aller au-devant du monde d'aujourd'hui » ?